



Réseau québécois de l'action  
communautaire autonome

## La semaine de visibilité et de reconnaissance de l'action communautaire autonome (ACA)

- Déjà en 1989, avait lieu la première journée de visibilité des organismes communautaires autonomes intitulée *Nous reconnaissez-vous*.
- En 2002, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome a repris l'idée et a mis de l'avant la *Journée nationale de visibilité et de reconnaissance de l'action communautaire autonome*, qui est officiellement tenue le 23 octobre.
- Au cours des trois dernières années, des actions régionales et nationales ont été déployées pour cette campagne de visibilité principalement par la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et les Tables régionales d'organismes communautaires (TROC).
- L'année 2009 ne fait pas exception à ces élans collectifs. Afin d'assurer le succès de cette campagne de visibilité, une action collective de plantation d'arbres a été orchestrée. Tenue de manière uniforme et simultanée, nous espérons qu'elle aura un impact médiatique. Et, tout comme les années précédentes, les régions sont libres d'organiser des activités parallèles significatives pour leurs membres.

## L'arbre un symbole pour les organismes d'action communautaires autonomes (ACA)

- Son sol doit être fertile pour permettre d'y développer ses racines, associées aux valeurs communes des organismes communautaires autonomes.
- Son tronc, qui représente notre identité, nos caractéristiques et nos approches, sert au déploiement de ses multiples branches qui, elles, traduisent la pluralité des missions.
- À ces branches se rattache une profusion de feuilles qui symbolise la diversité des organismes.
- L'arbre évolue selon son environnement, et certaines conditions sont nécessaires à sa croissance. De la même façon, les organismes communautaires autonomes doivent être enracinés dans leur milieu pour assurer leur épanouissement.

